N° 2348 — 7e Année — CINQ CENTIMES — Vendredi 18 Janvier 1895

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, 26 bis, rue des Longues, 26 bis,
(Place Notre-Dame)
TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs

L'Abonnement continue sauf avis contraire.

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . 1 fr. 00 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les manuscrits seront rendus dans les cinq jours du journal, à Paris, 14 Rue du Havre, place de la Bourse, 15

Téléphone

LA CRISE PRESIDENTIELLE

LA CRISE

Le message que M. Casimir-Périer a adressé aux présidents des deux Chambres, et dont on trouvera le texte plus loin, ne jette pas une claire lumière sur les mobiles qui ont déterminé l'ex-Président à résigner ses hautes fonctions.

On devine bien, à la lecture de cette page dédaigneuse, que M. Casimir-Périer est en proie au plus profond découragement. Mais on ne découvre pas distinctement quels événements ont pu ainsi abattre, en si peu de temps, un homme politique auquel on se plaisait à attribuer plus de tempérament et plus de fermeté.

D'autres que M. Casimir-Périer, et avant lui, ont eu à affronter les violences des parts, à essuyer leurs outrages et leurs calomnies.

Ils n'ont pas, pour cela, abandonné la lutte, dès les premières escarmouches. Les Gambetta et les Jules Ferry sont morts sur la brèche, à leur poste de combat.

A la vérité, M. Casimir-Périer, tout fils du sergent-major Périer qu'il fût, n'était pas un homme de lutte.

Nature loyale et généreuse, très impressionnable et susceptible, il était entré dans la politique plutôt par tradition de famille que par goût naturel. Le pouvoir effrayait ce timide, dont l'énergie était toute en surface, et qui redoutait les responsabilités.

On peut dire que sa vie politique n'est pas une démissionnaire, il démissionna du mandat de député, le lendemain du jour où il avait voté contre l'expulsion des princes; pendant son ministère, il ne montait à la tribune que pour offrir sa démission à la majorité; et la fin de sa carrière — prématurément terminée — aura été encore un acte de démission.

En restant dans la vie privée, M. Casimir-Périer emporte l'estime et la sympathie universelles. D'une grande probité de caractère, simple et serviable, fidèle à ses amitiés, il savait inspirer une vive affection à tous ceux qui l'approchaient.

Et la mort de son intime ami Burdeau, la scène faite à son autre ami M. Raynal menacé d'une mise en accusation et « lâché » par M. Dupuy avec une belle désinvolture, n'ont certainement pas été étrangères à sa résolution.

Mais l'homme politique restera marqué d'une tache indélébile : celle dont est marqué le soldat qui a fléchi pendant la bataille, et qui a abandonné le drapeau qu'il était chargé de défendre.

Les ennemis de nos institutions essaient d'exploiter cette défaillance du premier magistrat de la République au profit de leurs rancunes et de leurs monarchiques espérances.

Le *Soleil* proclame que la République est un gouvernement contre nature!

L'*Autorité* prononce sentencieusement que la démission de M. Casimir-Périer est la condamnation du régime républicain.

Le Gaulois annonce déjà la mort de la République, et nous montre la monarchie toute prête à recueillir sa succession.

Et à Lille, la *Dépêche-Aquarelle*, sans oser faire cause avec les chefs d'attaque parisiens, et crier comme eux : A bas la République! se contente, ce qui revient au même de fulminer contre les républicains, et de les dénoncer comme les auteurs responsables du gâchis actuel.

La bande réactionnaire en sera, cette fois encore, pour ses manœuvres anti-républicaines et pour ses haineuses criailleries.

Ces pseudo-républicains ont trop tôt jeté le masque; ils se sont trop hâtés de nous découvrir leurs arrière-pensées et leurs secrets espoirs; et nous espérons que les républicains les plus modérés seront édifiés eux-mêmes sur la sincérité de leur ralliement.

Ces mêmes clericaux qui ne craignaient pas de s'allier avec les socialistes dans la campagne d'injures dirigée contre M. Casimir-Périer, osent aujourd'hui incriminer les républicains, et ce groupe même de l'Union progressiste, qui fut le premier à accompagnir auprès du président de la République une démarche de sympathie pour sa personne, et de protestation contre les odieuses attaques dont il était l'objet.

Ces mêmes clericaux qui, comme sous de la *Dépêche*, choisirent pour leur représentant à la Chambre le collectiviste Jaffargue et contribuèrent puissamment par cette élection au développement du socialisme dans le Nord, osent reprocher aux républicains progressistes de quelques uns des révolutionnaires.

Il faut que la politique de M. Dupuy ait véritablement rendu le courage et l'espérance aux réactionnaires pour qu'ils en arrivent à ce degré d'audace et d'outrecuidance.

Écrasés dans les dernières élections législatives, les hommes des anciens partis semblaient à jamais condamnés à une irrémédiable impuissance.

La politique gouvernementale les a ressuscités. Ils comptent maintenant. Ils parlent en accusateurs; ils invectivent et menacent.

Eh bien! la cause du gâchis n'est pas ailleurs.

On a méconnu l'éclatante volonté du pays. On a gouverné contre ses sentiments, contre ses aspirations.

Une telle conduite ne pouvait qu'engendrer le désordre, le trouble, la confusion.

Les réactionnaires, de plus en plus encouragés par la faiblesse gouvernementale, affichaient des prétentions sans cesse grandissantes.

Et M. Casimir-Périer constate, dans son message, qu'ils lui faisaient l'injure de le croire capable de devenir l'instrument de leurs passions et de leurs espérances.

La régularité et le calme avec lesquels s'accomplira aujourd'hui même la nomination du nouveau président de la République, feront une fois de plus justice des bruyantes récriminations réactionnaires.

La République prouvera sa vitalité, à la face des monarchistes trop vite illusionnés, et loin d'être un argument contre le régime républicain, la démission de M. Casimir-Périer en prouvera au contraire l'excellence.

Nous ne savons qui l'emportera, de M. Henri Brisson ou de M. Waldeck-Rousseau, les deux seuls candidats qui paraissent devoir rester en présence. Les chances seraient, d'après nos dernières nouvelles, pour l'éminent sénateur de la Loire.

Dans tous les cas, il faut espérer que l'enseignement qui se dégage des derniers événements sera mis à profit.

M. Dupuy a laissé toute sa popularité dans la néfaste expérience qu'il a voulu tenter. Et lui, le loueur heureux et audacieux, qui ne craignait point il y a huit mois d'entrer en lice contre M. Casimir Périer, n'osse même pas aujourd'hui se mettre sur les rangs pour la présidence de la République.

Nous connaissons assez M. Waldeck-Rousseau pour savoir que ses opinions sont nettement hostiles aux partis rérogrades. Ce n'est pas l'ancien lieutenant de Gambetta et de Jules Ferry qui consentira à jouer le rôle auquel n'a pas voulu se courber M. Casimir-Périer.

GEORGES ROBERT.

LA CRISE PRÉSIDENTIELLE

Les Prodomes de la Crise

Si inattendue qu'elle ait été pour le public, la démission de M. Casimir-Périer n'aura pas été aussi inopinée pour les politiques au courant de la situation. Cependant, dès la première nuit, une grande perplexité avait régné dans les couloirs de la Chambre et parmi ceux qui étaient en relations avec l'Elysée.

On avait remarqué, non sans surprise, que la crise ministérielle ne suivait pas les phases ordinaires et qu'elle revêtait un caractère inusité.

On avait passé son temps à agiter toutes les éventualités possibles. On avait prévu la reconstitution du cabinet au moyen de la plupart des éléments qui composent l'ancien. On avait également parlé de la constitution d'un ministère radical. On avait même agité la question d'une dissolution et celle d'un appel au pays, précédé d'un message adressé au pays par le chef de l'Etat.

Personne n'avait envisagé la possibilité de la démission du président de la République et c'est avec le plus vive stupeur qu'on en apprit la nouvelle.

L'ENTREVUE DU PRÉSIDENT ET DE M. CHALLEMEL-LACOUR

On a maintenant l'explication de la longue durée de l'entretien de M. Challemel Lacour avec le président.

Quand M. Casimir-Périer a reçu M. Challemel-Lacour, sa résolution était déjà arrêtée. Tout ce que M. Challemel-Lacour pouvait faire valoir comme patriote et républicain, il l'a mis en œuvre pour toucher le chef de l'Etat; mais ses efforts sont restés impuissants. Il a quitté l'Elysée sous le coup d'une profonde émotion.

AUTRES ENTREVUES

MM. Dupuy, Leygues, Poincaré, Mercier, Faure, etc., ont successivement renouvelé les pressantes tentatives faites par le président du Sénat, mais sans réussir.

M. Ch. Dupuy est retourné une dernière fois auprès du Président dans la soirée. Il est resté auprès de M. Casimir-Périer pendant plus de trois quarts d'heure. Il a donné une forme encore plus pressante aux arguments qu'il avait déjà présentés et il les a formulés dans une note plus personnelle, qu'il croyait devoir être plus efficace sur l'esprit de M. Casimir-Périer.

Après M. Ch. Dupuy est venu M. Spuller qui avait déjà, on se le rappelle, trouvé des accents assez pénétrants pour décider M. Casimir-Périer, alors président de la Chambre, à accepter les fonctions de président du Conseil.

Tout ce que MM. Dupuy et Spuller ont pu obtenir, c'est que M. Casimir-Périer différât sa résolution jusqu'à 10 h. 1/2 du soir.

LA MÈRE DU PRÉSIDENT

En se retirant, le président du Conseil et M. Spuller se croisèrent dans les couloirs de l'Elysée avec la mère de M. Casimir-Périer qui, on le sait, est âgée de 80 ans passés.

Mme Périer leur promit d'user de son ascendant sur son fils pour l'engager à rester à son poste.

L'entrevue du fils et de la mère a été des plus émouvantes.

LA RÉSOLUTION PRISE

Cependant, dès neuf heures du soir, c'est-à-dire une heure et demie avant le délai convenu, M. Casimir-Périer adressait à M. Charles Dupuy une lettre par laquelle il lui annonçait que sa détermination était irrévocable.

Par cette même lettre, il le priait de la faire connaître aux présidents de la Chambre et du Sénat et, de plus, de la faire annoncer par l'*Officiel* et par l'Agence Havas.

Les causes de la démission

UNE VERSION

Un familier de l'Elysée donnait hier à un de nos confrères une version intime et originale sur les causes de la démission de M. Casimir Périer.

« M. Casimir-Périer, dans les traditions de la politique, fit de la politique par tradition, mais sans enthousiasme bien profond. Fils et petit-fils de parlementaire, il fit au Parlement comme figure sans grand effort et sans se jouer tout entier aux affaires. Ses convictions étaient pas absolues; il demeurait dans l'esprit de ses origines et, si j'ai bien saisi son opinion sur un grand nom qu'il porta, mais au demeurant, assez sceptique, ses goûts l'éloignaient d'une participation absorbante aux affaires. Il subit l'honneur de présider la République plus qu'il ne le recherchait. Faible aux uns, incapable de fermeté autoritaire, il céda à l'injonction d'une volonté aussi énergique que celle de Burdeau et de sa mère mais si contrainte, pour ces fonctions, était visible.

Du premier jour jusqu'au dernier de sa présidence, il n'a cessé de pouvoir que comme un fardeau très pénible, et une tyrannie. Il fut, une fois du, complètement mécontent de sa manière de rompre avec des habitudes qui lui étaient chères en son privé, se guinder, sévoiser, jouer le personnage le plus difficile de la bienveillance, et sans même trouver une compensation à cette affectation dans la douceur de l'amour-propre satisfait. Il n'était pas orgueilleux, comme on l'a pensé, mais simple et naturel, et n'on a pu prendre pour de l'arrogance n'était que de la timidité.

L'Elysée lui a paru bien trop, bien triste, bien solennel, — surtout que la polémique violente et sans mesure de ses ennemis avait fini de le couvrir d'où auxquels il n'en a pas insensible.

Cette impression, quoiqu'il fût et bien l'homme de la situation. Carnot l'avait déjà, Mme Carnot l'avait à peu près dit en mots à l'une de ses amies de Nancy, avant l'assassinat de son mari :

M. Carnot ne se représentera pas devant le Congrès. Nous quitterons l'Elysée à l'expiration des pouvoirs : j'ai l'intuition. M. Carnot, fatigué, a hâte de retrouver l'intimité de la famille. L'Elysée n'est qu'une hôtellerie où l'on se ruine en s'ennuyant. »

« Combien, à plus forte raison, M. Casimir-Périer devait-il éprouver ce sentiment, lui qui, pour essayer de s'affranchir du protocole et de l'étiquette dès les premiers jours, eût eu, en vidant de n'en faire qu'à sa tête. Mais il ne lui était pas permis de s'affranchir complètement de sa grande solennelle.

A la dernière chasse présidentielle, il disait à l'un de ses jeunes amis : « Oh! je m'ennuie; l'Elysée est une prison! »

J'ignore à quel moile il a cédé le président de la République en démissionnant à la première crise ministérielle et sans avoir rien tenté pour former un cabinet; mais à des raisons d'ordre supérieur se joindraient des raisons d'ordre très intime : le regret d'une indépendance qui lui était si précieuse, et l'ennui incommensurable de l'exercice du pouvoir, que je n'en aurais nommé sur rien, l'Etat pour de ce qu'il que je cherchérais le secret qui nous échappe.

NOTES BIOGRAPHIQUES

M. Casimir Périer, président démissionnaire fils de l'ancien ministre de M. Thiers, président de grand ministre de Louis-Philippe, est né à Paris le 8 novembre 1847. Il fit de fortes études littéraires et historiques et se fit recevoir licencié ès lettres.

Lors de la guerre franco-prussienne, il entra dans les mobiles de l'Aube, qui furent appelés à Paris, et obtint par sa conduite pendant le siège d'être cité à l'ordre du jour et décoré de la Légion d'honneur.

Du mois d'octobre 1871 au mois de février 1873, il fut au ministère de l'intérieur, chef du cabinet de son père, qui, pour lui ouvrir la carrière politique, donna sa démission de conseiller général de l'Aube, en avril 1874, et le présenta aux électeurs de Nogent-sur-Seine, sous le patronage de tous les souverains de sa famille; il fut élu sans concurrent, le 19 juillet, par 1.607 voix sur 3,012 votants.

Aux élections générales du 20 février 1876, pour la nouvelle Chambre des députés, il se porta candidat, dans l'arrondissement de Nogent-sur-Seine, avec une profession de foi résolument républicaine, et fut élu encore sans concurrent, par 6,930 voix. Il s'inscrivit aux deux réunions du centre gauche et de la gauche républicaine. Il vota constamment avec la majorité formée par ces groupes et, après l'acte du 16 mai 1877, fut un des 363 qui refusèrent un vote de confiance au ministère de Broglie. Aux élections qui suivirent la dissolution, il fut réélu par 6,515 voix contre 3,436 obtenues par le candidat bonapartiste, M. Walkuaer.

Lors de la formation du cabinet républicain du 4 décembre, il fut appelé au poste de sous-secrétaire d'Etat, au département de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, dont M. Barthou était nommé ministre : il le conserva jusqu'à la retraite du cabinet Dufaure (31 janvier 1879). Trois mois plus tard, M. Casimir Perier passait du centre gauche au groupe de la gauche républicaine.

Sa conduite et ses votes, comme député, sont trop connus pour que nous les énumérions, en détail.

Rapporteur, seulement, qu'il dit parle des 363 qui refusèrent un ordre du jour de blâme au ministère de Broglie-Fourtou, et qui vota, sinon, l'ordre du jour de défiance contre le ministère Rochebouet.

Elu président de la Chambre à une forte majorité au début de la session de 1893, M. Floquet étant retiré, M. Casimir-Périer dirigea d'une façon très remarquée les débats de la Chambre.

L'élection de M. Périer le 27 juin 1894

Le 24 juin 1894, le président Carnot était assassiné, à Lyon, par l'anarchiste Caserio.

Le 27 juin 1894, les Chambres se réunissaient en Assemblée nationale, à Versailles, sous la présidence de M. Challemel-Lacour, vice-président du Sénat, et élu lors du premier tour de scrutin M. Casimir-Périer président de la République.

Rappelons les détails du scrutin :

Nombre des votants	854
Bulletins blancs ou nuls	6
Suffrages exprimés	848
Majorité absolue	423
Obtiennent :	
MM. Casimir-Périer	451 suff.
Henri Brisson	195
Charles Dupuy	97
Le général Février	53
Raymond Poincaré	27
Voix diverses	22

M. Challemel-Lacour prononça en cet temps la nomination de M. Casimir Périer :

M. Casimir-Périer avait obtenu la majorité absolue des suffrages, je le proclame président de la République pour sept années.

La plus grande partie de l'Assemblée se leva et éclata en bravos. Un bruit effroyable s'entendait. La gauche répondit aux applaudissements du centre et M. Rouanet s'écria :

— A bas la Réaction!

Il y eut de vives protestations au centre, à droite et sur la majeure partie des bancs de gauche.

Les attaques contre le Président

Depuis son élévation à la première magistrature de la République, M. Casimir-Périer fut très attaqué, à la grande indignation du pays, par un certain nombre de journaux socialistes et de journaux radicaux, qui lui reprochaient surtout son attachée avec les éléments conservateurs du Parlement et sa fortune de 40 millions qui, d'après ces journaux, le faisait l'allié, sinon le défenseur des exploiteurs et des directeurs des grandes industries, mines, chemins de fer, etc.

La campagne, assez isolée pendant les deux premiers mois, prit rapidement un ton de plus en plus violent. C'est à ce moment que les dépêches de son ancienne circonscription étirent M. Bachmann, élection dont on n'a pas oublié le signification, qui malaxdroitement lui fit donner le ministère Dupuy puis à quelque temps de la. M. Gérault-Richard publia dans le journal socialiste le *Chambard*, un article intitulé « Sa Majesté Casimir! » qui amena des poursuites contre son auteur et, en lumière une condamnation de trois mois d'emprisonnement.

On se souvient des incidents de ce procès où M. Jaurès, l'orateur socialiste, abandonna pour un jour son banc de député pour aller à la barre du « cour d'assaut » de la Seine faire le procès de la famille Casimir-Périer. Le président de la République fut très affecté des attaques violentes et enflammées du député-avocat de Tarn; il ne cachait pas « sûrs à son ami qui son état d'esprit et, dans les couloirs de la Chambre, on se demanda s'il ne convenait pas que les groupes fissent une démarche de sympathie auprès du chef de l'Etat.

La gauche progressiste, que préside M. Jullien, semblait devoir prendre la première initiative de cette manifestation, mais, pour des raisons surtout politiques, il est aujourd'hui inutile d'insister, elle ne le fit pas.

Mais justement venait de se former à la Chambre un groupe qu', sous le nom d'Union progressiste, avait pris pour programme la vieille conquête du suffrage universel, et, mais à juste raison que la Chambre renfermait une majorité de plus de 300 membres, comprenant entre les révolutionnaires et les radicaux, un groupe, pour n'affirmer, dès sa constitution, se rendait à l'Elysée, et nous avons le souvenir très précis qu'au sortir de l'entretien très cordial, M. Casimir Périer semble réconforté de la sympathie qu'on lui a témoignée.

Mais la conciliation dès ses débuts ne fit pas. Les attaques toujours plus violentes continuèrent, voilées ou ouvertes, et, dénonciations devant la Chambre, plus sourdes dans la presse.

Nous avrivons à l'élection du troisième arrondissement. M. Gérault-Richard posa sa candidature qui fut appuyée par le comité socialiste et protestation contre la politique de l'Elysée. La campagne toute entière fut contre M. Casimir Périer et M. Gérault-Richard fut élu. Quelques utilités à la Chambre refusèrent le siège en liberté du député élu. Ce fut M. Gérault-Richard, qui, le jour-là, le Président de la République eut la satisfaction de voir qu'une très forte majorité voulait beaucoup plus en sa faveur que sur la question posée.

Et l'écueil que tout le monde parlementaire avait craint fut évité et il semble à tous que M. Casimir-Périer, par le vote de la Chambre, reçoit une nouvelle consécration.

Les événements n'ont pas tardé à prouver le contraire. Lundi dernier le ministère était renversé, et bien que la personnalité du président de la République n'ait été à aucun moment, ni directement ni indirectement, mise en cause, il se produit aujourd'hui le coup de théâtre que vous pouvez faire prévoir.

LA JOURNÉE de Mercredi

LA MATINÉE

Le *Journal Officiel* du mercredi matin annonce en ces termes la démission de M. Casimir-Périer :

M. le président de la République a pris la résolution de résilier ses fonctions.

Il a prié les ministres de rester provisoirement leur démission, pour assurer la transmission des pouvoirs.

La lettre de démission

Paris, 16 janvier. — M. Casimir Périer a fait remettre ce matin sa lettre de démission à M. Charles Dupuy, président du Conseil, par le commandant Moreau, de sa maison militaire.

M. Charles Dupuy a aussitôt chargé M. Selmère, directeur du cabinet et du personnel au ministère de l'intérieur, d'aller porter au président de chaque Chambre l'exemplaire de cette lettre qui lui était destinée.

Il importe, en effet, de dire que, conformément aux précédents de 1870 et de 1873, ce n'est pas par un message — qui comporte le contre-seing du chef du cabinet — que le président de la République notifie sa démission aux Chambres, mais par une lettre personnelle, dépourvue de tout contre-seing ministériel.

Un exemplaire de cette lettre a été adressé à M. Challemel-Lacour, président du Sénat, et un autre à M. Henri Brisson, président de la Chambre. C'est le président de chaque Chambre qui en donnera lecture à celle-ci.

Les Chambres ne peuvent que se borner à *donner acte* de l'envoi de cette lettre. Une fois qu'acte est donné de la communication, la vacance du pouvoir présidentiel est officiellement constatée et le conseil des ministres exerce l'intérim du pouvoir exécutif jusqu'à l'élection du nouveau président. Telle est la marche que vont suivre les choses aujourd'hui.

LE CONSEIL DES MINISTRES

Aux termes de la Constitution, devant le démission ou la retraite du chef de l'Etat, les ministres réunis en conseil deviennent les dépositaires et les représentants des pouvoirs publics.

Aussi le conseil, réuni ce matin sous la présidence de M. Charles Dupuy, n'a-t-il pas pris le nom de conseil de cabinet, mais de conseil des ministres comme l'exige l'article 6 de la loi sur l'Etat.

Le conseil s'est occupé des affaires courantes.

M. Barthou qui y assistait n'a pas eu, comme ses collègues, à retirer sa démission; il continue simplement à ses collègues son concours pour les travaux publics.

Après le conseil, le ministère se sont rendus collectivement à l'Elysée où ils ont été présenter leurs hommages au président démissionnaire.

A propos de cette visite des ministres à l'Elysée, on communique à la presse cette note officieuse :

« Le président de la République a reçu, en sortant, au nom de M. Charles Dupuy, président du conseil, et les membres du cabinet démissionnaire.

« Les ministres ont exprimé à M. Casimir Périer leurs sentiments de profonde sympathie et les regrets que leur cause sa décision. M. Casimir Périer les a vivement remerciés.

« L'entrevue, très cordiale, a duré un quart d'heure. »

LE MESSAGE de M. Casimir-Périer AUX CHAMBRES

Voici le texte du message que M. Casimir Périer vient d'adresser à la Chambre et au Sénat et qui sera lu à trois heures à ces deux assemblées :

Paris, le 15 janvier 1895.

Messieurs les Sénateurs,
Messieurs les Députés,

Je ne me suis jamais dissimulé les difficultés de la tâche que l'Assemblée nationale m'a imposée. Je les avait prévues.

On ne refuse pas un poste au moment du danger, on ne conserve une dignité qu'avec le concours de ceux qui ont pouvoir.

La présidence de la République, dépourvue de moyens d'action et de contrôle, ne peut puiser que dans la confiance de la nation la force morale sans laquelle elle n'est rien.

Ce n'est ni du bon sens, ni de la justice, ni de la justice de la France que je doute; mais on a réussi à égarer l'opinion publique.

Plus de vingt années de luttes pour la même cause, plus de vingt années d'attachement à la République, de dévouement à la démocratie n'ont suffi ni à convaincre tous les républicains de la sincérité et de l'ardeur de ma foi politique, ni à désabuser des adversaires qui croient ou affectent de croire que je me tenais l'intérêt moins de leurs passions et de leurs espérances.

Depuis six mois, se poursuit une campagne de diffamation et d'injures contre l'armée, la magistrature, le Parlement, le chef irresponsable de l'Etat, et cette liberté de souffler les haines sociales qui nous a été apportée la liberté de parler.

Le respect et l'ambition que j'ai pour mon pays ne me permettent pas d'admettre qu'on puisse insulter chaque jour les meilleurs serviteurs de la patrie et celui qui la représente aux yeux de l'étranger. Je ne me résigne pas à compromettre le poids des responsabilités morales qui pèsent sur moi et l'impuissance à laquelle je suis condamné.

Peut-être me comprendra-t-on si j'affirme que les fictions constitutionnelles ne peuvent faire taire les exigences de la conscience politique. Peut-être, en me mettant de mes fonctions, aurai-je fait leur devoir à ceux qui ont le souci de la dignité du pouvoir et du bon renom de la France dans le monde.

Invariablement fidèle à mon mandat, je demeure convaincu que les réformes que se feront qu'avec le concours actif du gouvernement rétablir à assurer le respect des lois, à se faire obéir de ses ordres, donnée et à les grouper tous dans une action commune pour une œuvre commune.

J'ai foi, malgré les tristesses de l'heure présente, dans un avenir de progrès et de justice sociale.

Je dépose sur le bureau du Sénat et de la Chambre des députés ma démission des fonctions de président de la République française.

CASIMIR-PÉRIER.

Dans les centres ouvriers

La démission de M. Casimir-Périer a produit une certaine impression dans les milieux socialistes. Les bloquistes [illegible] sont d'avis de différer sur l'attitude à prendre vis-à-vis du Congrès de demain. M. Landrin, conseiller municipal et secrétaire du comité révolutionnaire central, a convoqué les groupes socialistes à réunir ce soir.

Les mêmes dispositions sont prises dans le plan des blanquistes ex-boulangistes.

L'Allemane des guidonnes [illegible] ouvrier socialiste révolutionnaire est plus calme. Cette fraction en effet, [illegible] la lutte sur le terrain économique. [illegible] Fédération des groupes allemanistes [illegible] sible, selon le système bien [illegible] démission de M. Casimir-Périer n'a [illegible] Aucune décision n'a [illegible] du parti ouvrier devant l'élection de [illegible] n'a donc été prise.

Quant au parti guediste, on sait qu'il n'existe pas à Paris.

A la Bourse du travail, rue de Disney, [illegible] Le bruit de la démission [illegible] passionner les syndicats ouvriers. [illegible] « On nous a [illegible] Nous avons dans l'agitation [illegible] même décidé à en [illegible] intérêts économiques. Il est [illegible] heureux de voir les ouvriers s'intéresser encore à propos de la démission de M. Casimir de la République, ce qui est signe [illegible] nons, alors qu'ils ont tant de raisons [illegible] per pour la défense de leurs intérêts [illegible] dists. »

Manifeste du groupe socialiste

La *Petite République* publie le manifeste suivant que nous reproduisons à titre de document :

Citoyens,

Nous forons l'honneur à Casimir-Périer de prendre sa démission au sérieux.

Nous ne supposons pas [illegible] qui a voulu aller au-devant d'un nouveau [illegible] grès et solliciter de lui des [illegible] plus qu'il ne [illegible] l'heure [illegible] ce serait la [illegible] Non, si M. Périer [illegible] s'en va vaincu en quelques mots par [illegible] publicains et socialistes.

Il est vrai que [illegible] qu'il n'a pas assez de tête [illegible] volonté et de courage pour mener jusqu'au bout le combat que la réaction attendait de lui.

Il s'en va, parce que, sous une allure impérieuse et une parole hautaine, il cachait mal une irrémédiable faiblesse de caractère.

Il s'en va, parce que la plèbe brutale se sait désespérée.

Cette brutale plèbe, le peuple! Quelle violence pour le Président qui [illegible]

M. Périer sait bien qu'il n'est pas seul de [illegible] qui rentre [illegible] parce qu'il sent [illegible] les libertés publiques.

Si cela était vrai, son devoir eût été de rester pour les défendre.

Il sait bien au contraire que c'est la réunion de la formidable parti socialiste qui est [illegible] Il sait que le [illegible] que les affiés et l'[illegible] [illegible] ce [illegible]

La vie ta c'est que, collectif [illegible] notre [illegible] [illegible] à une [illegible] [illegible] combat que le